

eRecycling en Suisse : un solide taux et un grand potentiel

Étude sur l'attitude de la population suisse
en matière de restitution et de recyclage
des appareils électriques et électroniques
(2021)



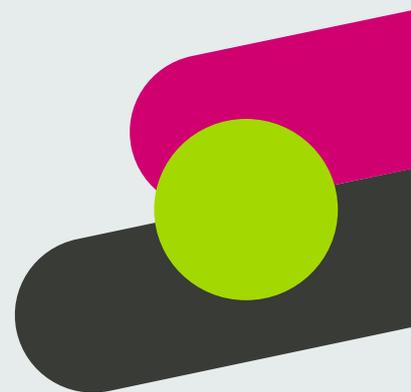
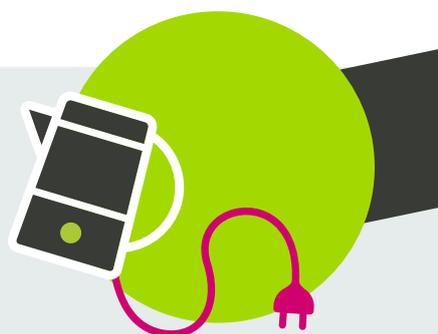
Résumé

À l'occasion du 30^e anniversaire de sa création, SENS eRecycling a étudié en 2021, en collaboration avec la Haute école de psychologie appliquée IMAK (Institute for Market Supply and Consumer Decision-Making) de la FHNW, le comportement des ménages suisses en matière de recyclage des appareils électriques et électroniques usagés (connu sous le nom d'«eRecycling»).

L'étude repose sur une analyse de données secondaires, des recherches bibliographiques ainsi que des interviews en ligne en face à face avec 1028 participants âgés de 18 ans et plus, résidant en Suisse alémanique (74%) et en Suisse romande (26%). De plus amples informations sur l'étude sont disponibles auprès de SENS eRecycling.

Les principaux résultats en un coup d'œil:

- L'eRecycling fait partie de la culture générale des Suisses
- Au même titre que le recyclage en général, l'eRecycling est considéré comme bon pour l'environnement
- Il existe des lacunes lorsqu'il s'agit de reconnaître un appareil électrique ou électronique
- L'avantage environnemental des petits appareils est sous-estimé
- Trop d'appareils électriques sont accumulés à la maison
- Les centres de recyclage sont populaires et peu de gens savent que les commerces d'alimentation ou boutiques en ligne font aussi office de points de collecte
- Il existe de grosses lacunes quant aux processus d'eRecycling
- Les magasins de réutilisation sont (encore) trop peu utilisés

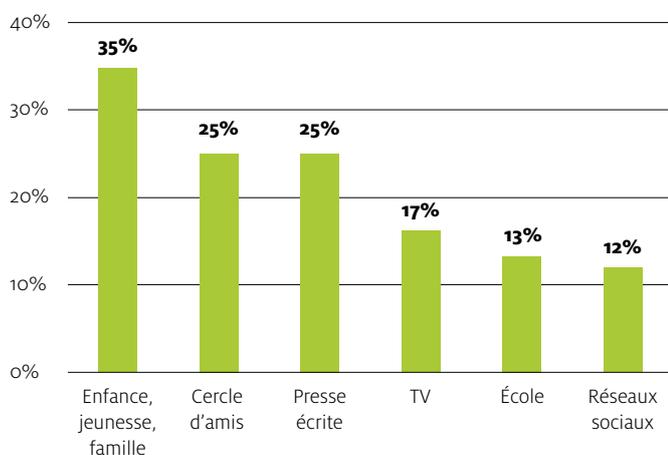


1.

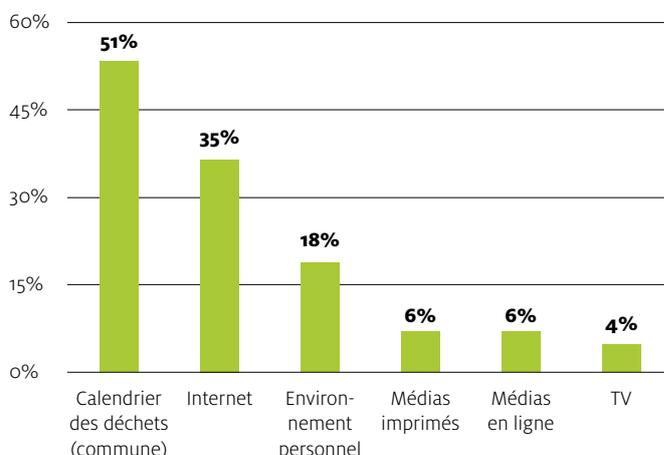
L'eRecycling fait partie de la culture générale des Suisses

Les personnes interrogées sont bien informées en matière d'eRecycling et connaissent par ailleurs le système de la taxe anticipée de recyclage (TAR). Les Suisses prennent avant tout conscience du thème du recyclage durant l'enfance, pendant la jeunesse ou au sein de la famille (35%), dans le cercle d'amis (25%), ou dans la presse écrite (25%) (cf. graphique 1). Les sources d'information privilégiées concernant le recyclage sont le calendrier des déchets de la commune de résidence (51%) et l'Internet (35%). Avec 18%, l'environnement personnel ne joue ici qu'un rôle secondaire, comme le montre le graphique 2. Seule une minorité des personnes interrogées a cherché activement à s'informer sur l'eRecycling, les types d'appareils électriques ou les possibilités d'élimination des déchets sur des sites comme www.recycling-map.ch ou www.erecycling.ch.

Les principales sources de connaissance (graphique 1)



Les sources d'information les plus mentionnées (graphique 2)



Base: échantillon global, n = 1'028. Plusieurs réponses possibles. Données en pourcentage des personnes interrogées.

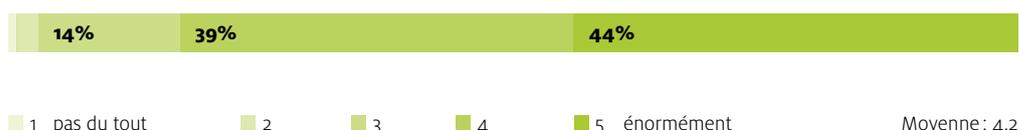
2.

Au même titre que le recyclage en général, l'eRecycling est considéré comme bon pour l'environnement

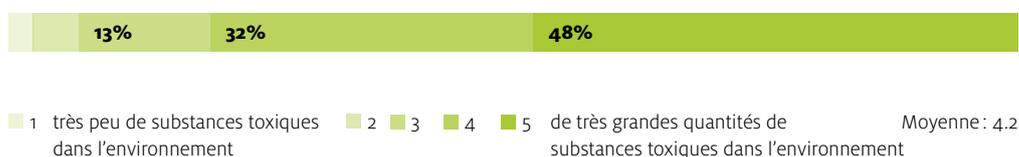
74% des personnes interrogées ont une perception positive du recyclage en général, et 76% de l'eRecycling en particulier. Elles estiment qu'il est important de réutiliser les matériaux recyclables et que cela est bon pour l'environnement. Dans le même temps, ces personnes souhaitent prendre leurs responsabilités à ce titre et veillent à trier les déchets le plus correctement possible. Toutefois, seules 44% des personnes interrogées sont convaincues que le recyclage des appareils électriques usagés est très bénéfique pour l'environnement (voir le graphique).

Évaluation des bienfaits de l'eRecycling pour l'environnement

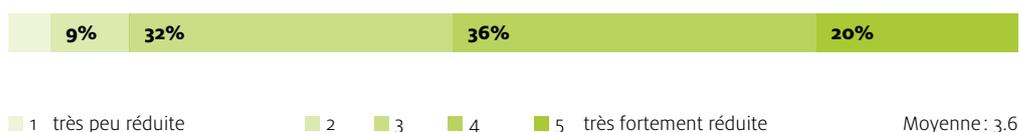
Le recyclage des appareils électriques contribue à la préservation de l'environnement ...



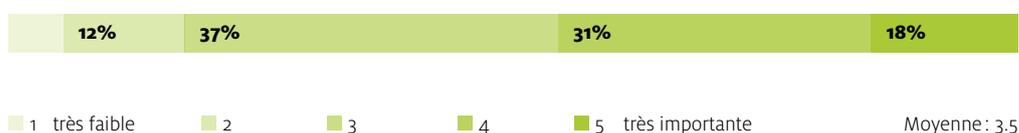
L'élimination des appareils électriques dans les ordures ménagères déverse ...



Grâce au recyclage des appareils électriques, la consommation de ressources dans la fabrication de nouveaux appareils est ...



Lorsque les appareils électriques sont recyclés, la quantité de métal pouvant être recyclée est ...



Parmi les principaux avantages de l'eRecycling par rapport à l'élimination des appareils avec les ordures ménagères, les personnes interrogées mettent surtout en avant le fait qu'il évite la contamination de l'environnement par des substances toxiques. En revanche, ces dernières accordent moins d'importance au eRecycling pour la récupération des matériaux recyclables. L'idée de circuit de réutilisation n'étant guère présente à l'esprit des personnes interrogées.

Tendances et faits



De nombreux Suisses estiment à tort que la perception subjective de **l'avantage environnemental de l'eRecycling** est moindre que, par exemple, celle du PET, du carton, du papier ou du verre. Pourtant, l'exemple suivant devrait à lui seul faire dresser l'oreille: en Suisse, pas moins de **15 kilogrammes de déchets électroniques** ont été collectés en moyenne par personne en 2020. Cela représente plus de 100'000 tonnes. Les quantités de fer et d'acier ainsi récupérées suffiraient pour construire **quatre nouvelles tours Eiffel**, celles d'aluminium permettraient de fabriquer **200'000 millions de nouveaux vélos** et celles de cuivre permettraient de mettre sur le marché **3,5 millions de nouvelles trompettes**.¹ L'affirmation selon laquelle l'élimination des appareils avec les ordures ménagères entraînerait moins de rejets de substances toxiques dans l'environnement est également injustifiée. Au contraire: les entreprises spécialisées dans l'élimination des déchets sont tenues d'éliminer séparément les composants posant problème, comme le mercure ou les piles, afin d'éviter qu'ils ne finissent leur course dans l'environnement, où ils peuvent causer d'importants dégâts. Depuis plus de 30 ans d'existence, **SENS eRecycling** à elle seule a ainsi pu éviter, avec le concours de ses partenaires, **plus de 151 milliards d'émissions nocives pour l'environnement (mesurées en unités de charge écologique)** grâce à l'élimination dans les règles de l'art de substances toxiques comme les PCB, le mercure, les agents de refroidissement ou les réfrigérants.

Vous trouverez de plus amples informations sur l'avantage environnemental et le bilan écologique des produits sur: www.erecycling.ch/fr/wissenswertes/oekobilanz

3.

Il existe des lacunes lorsqu'il s'agit de reconnaître un appareil électrique ou électronique

Les personnes interrogées ont parfois du mal à reconnaître les appareils électriques. Cependant, plus un objet est perçu comme technologique, plus il est perçu comme un appareil électrique. Ainsi, 85% des personnes interrogées se sont dites convaincues qu'une voiture télécommandée devait être éliminée séparément. Pour ce qui est des poupées parlantes, dont la voix ne joue qu'un rôle secondaire, plus de 20% des personnes interrogées pensent qu'elles peuvent être éliminées avec les ordures ménagères une fois la pile retirée. L'étude montre également qu'un appareil électrique est plus facilement perçu comme tel s'il est muni d'un câble ou d'une prise que s'il ne renferme «que» des piles ou un accumulateur.



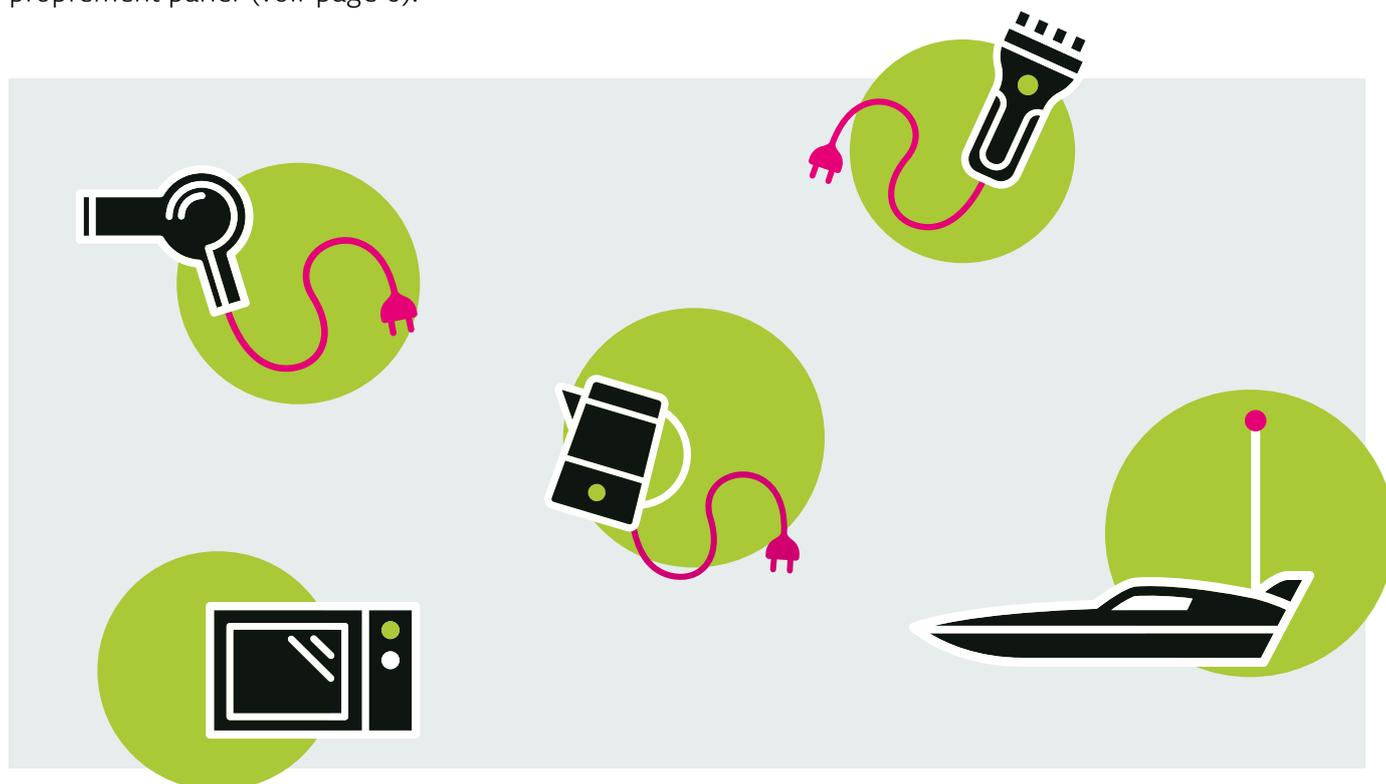
Tendances et faits

Avec la progression incessante de la **technologisation des objets** (sous l'influence de l'Internet des Objets), il va être de plus en plus ardu d'associer sans équivoque un objet à un appareil électrique. En effet, les composants électroniques seront demain encore plus minuscules, plus discrets, voire – comme pour les «wearables» – totalement invisibles de l'extérieur. En l'occurrence, des technologies informatiques miniaturisées à l'extrême seront cousues dans nos vêtements, comme c'est déjà le cas par exemple pour les t-shirts intelligents qui mesurent la fréquence cardiaque des athlètes grâce à un mini-capteur intégré. **Avec cette tendance augmente aussi le risque de voir à l'avenir un grand nombre de matières premières précieuses atterrir dans les ordures ménagères au lieu d'être recyclées et d'échapper ainsi au circuit de réutilisation.**

4.

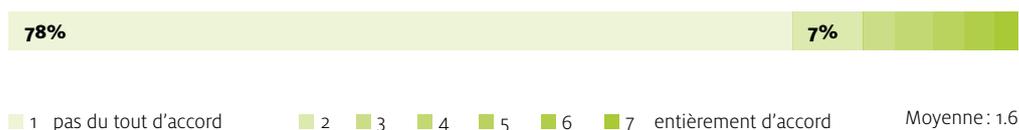
L'avantage environnemental des petits appareils est sous-estimé

Dans l'étude actuelle, seules 3% des personnes interrogées déclarent avoir mis au rebut et éliminé des appareils électriques et électroniques dans les ordures ménagères ou en tant qu'encombrants. Sont concernés au premier chef les petits appareils électriques faciles à éliminer. Un certain nombre de personnes interrogées pensent toutefois que les petits appareils électriques ne contiennent que peu de matières premières et que les dommages causés à l'environnement en cas d'élimination inappropriée sont de ce fait minimes (voir le graphique à la page 8). Les auteurs de l'étude supposent dès lors que le nombre d'appareils électriques et électroniques qui ont fini dans les déchets ménagers est plus élevé que le chiffre du graphique. En effet, il est possible que les objets ne soient pas identifiés comme des appareils électriques, en particulier lorsque leur fonction principale ne relève pas de la technologie à proprement parler (voir page 6).

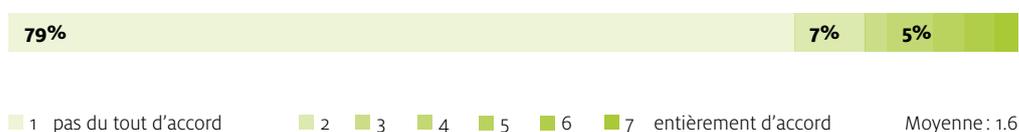


Gestion des petits appareils électriques

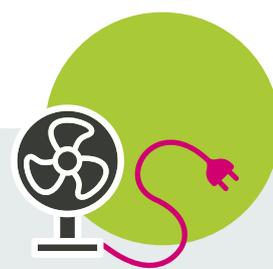
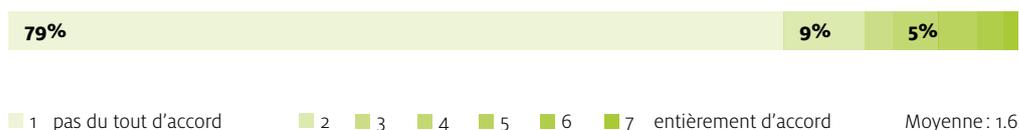
Il m'arrive de jeter les petits appareils électriques dans les ordures ménagères, car cela me demande trop d'efforts pour les éliminer correctement.



Il m'arrive de jeter les petits appareils électriques dans les ordures ménagères, car leur recyclage ne contribue guère à la protection de l'environnement et une élimination incorrecte ne cause que peu de dégâts.



En cas de doute sur l'élimination correcte d'un appareil électrique, je le jette parfois aux ordures ménagères.



Tendances et faits

Quelles que soit les dimensions de l'appareil, **près de 70% de ses composants peuvent être recyclés s'il est éliminé en bonne et due forme**. Parmi eux, on trouve de précieux matériaux recyclables, comme **l'or, le cuivre, l'aluminium, le zinc, le laiton, le fer ou le plastique**. Une fois recyclés, ces matériaux sont réintroduits dans le circuit de réutilisation, et trouvent ainsi une seconde vie dans de nouveaux appareils. Cela permet non seulement d'économiser de **précieuses matières premières**, mais aussi de réduire considérablement la consommation d'énergie et les émissions de CO₂. Prenons l'exemple de l'aluminium: par rapport à la fabrication d'un nouveau produit en aluminium, le recyclage de l'aluminium permet d'économiser jusqu'à 95% d'énergie et de CO₂².

² www.igora.ch/fr/alu-et-recyclage/pourquoi-collecter/

5.

Trop d'appareils électriques sont accumulés à la maison

Dans la plupart des cas, les personnes interrogées ont mis au rebut leur appareil électrique parce qu'il était défectueux (49%). 28% ont indiqué qu'ils avaient acheté un nouvel appareil électrique et/ou que l'appareil électrique en question était devenu obsolète sur le plan technique (22%). 80% des appareils électriques mis au rebut ont été éliminés directement (76%) ou réintroduits dans le circuit de réutilisation (23%) – c'est-à-dire donnés, vendus ou troqués. Cependant, à peine la moitié (46%) des personnes interrogées se sentent responsables du bon déroulement de l'élimination en temps opportun des déchets. Un cinquième (20%) des appareils électriques ont été conservés. Les personnes concernées ont invoqué comme principales raisons le fait que les appareils pouvaient être réutilisés à l'avenir (36%) ou qu'elles n'avaient pas encore trouvé le temps de les éliminer (23%).



Tendances et faits

De nombreux Suisses ne ressentent pas l'urgence de remettre **le plus rapidement possible les appareils électriques hors d'usage dans le circuit de réutilisation** – par le biais du don, de la revente ou du troc. C'est ainsi que de nombreux appareils électriques sont stockés de longues années dans des tiroirs, à la cave ou au grenier avant d'être mis au rebut, alors qu'ils ne sont que rarement ou plus du tout utilisés. De **précieuses ressources** échappent ainsi au circuit de réutilisation.

6.

Les centres de recyclage sont populaires et peu de gens savent que les commerces d'alimentation ou boutiques en ligne font aussi office de points de collecte

D'une manière générale, les points de collecte des appareils électriques sont jugés facilement accessibles et l'élimination sur ces sites est perçue comme très simple. Le plus souvent, les appareils électriques sont éliminés au centre de recyclage (32%) ou au point de collecte de la commune (31%), et à hauteur de 20% auprès de magasins d'électroménager comme Media Markt ou Interdiscount ou chez un revendeur de produits électroniques local. En revanche, seuls 15% se tournent vers les détaillants comme Migros ou Coop pour éliminer leurs produits. Concernant l'obligation de reprise des appareils usagée imposée à tous les commerçants – boutiques en ligne comprises – qui vendent des appareils électroniques et électriques, nombreuses sont les personnes interrogées qui affirment être dans le flou. Elles expriment également des doutes quant à savoir si ces magasins acceptent aussi les appareils achetés ailleurs, voire d'autres appareils, ou s'ils ne les acceptent qu'en «troquant» contre l'achat de nouveaux appareils.



Tendances et faits

Les magasins, en particulier les commerces d'alimentation, sont présents partout et sont le plus souvent accessibles rapidement. La plupart proposent également un petit assortiment d'appareils électroniques. Cette offre concerne des appareils du quotidien tels que des lampes à LED, des réveils, des thermomètres, des mixeurs plongeants, etc. **Depuis 1998, fabricants, importateurs et commerçants sont tenus de reprendre gratuitement tous les appareils similaires à leur propre assortiment et de les éliminer dans les règles de l'art.** Et ce, que ce soit ou non en échange de l'achat d'un nouvel appareil et quel que soit le lieu d'achat d'origine de l'appareil concerné. La base légale applicable en l'espèce est l'ordonnance sur la restitution, la reprise et l'élimination des appareils électriques et électroniques (OREA)³.

³ https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1998/827_827_827/de

7.

Il existe de grosses lacunes quant aux processus d'eRecycling

Plus d'un tiers des personnes interrogées doutent que les organisations compétentes et les personnes impliquées recyclent de fait dans les règles de l'art les appareils électriques éliminés de manière appropriée (le niveau de scepticisme étant plus élevé en Suisse romande qu'en Suisse alémanique). L'étude voit les raisons de cette défiance dans le fait que, souvent, les participants ne savent pas qui est responsable de l'eRecycling ou bien où le recyclage a lieu. Ainsi, ils se demandent par exemple si le recyclage est effectué directement au centre de recyclage, ou bien carrément à l'étranger. Mais surtout, les personnes interrogées ignorent comment les appareils électriques sont recyclés et si cela est techniquement possible pour tous les appareils. De surcroît, beaucoup d'entre elles s'interrogent sur la part de matériaux recyclables qui peut être recyclée et si une partie d'entre eux n'est pas éliminée avec les déchets ménagers avant d'être incinérée.



Tendances et faits

La Suisse dispose de l'un **des systèmes de recyclage d'appareils électriques et électroniques les plus efficaces au monde**, et ce, depuis plus de 30 ans déjà. Deux organisations spécialisées, **SENS eRecycling** et **Swico Recycling**, sont responsables de la collecte et de l'élimination des appareils électriques et électroniques. Elles sont tenues de veiller au démontage en pièces détachées des appareils électriques mis au rebut et au tri entre celles qui sont recyclables et celle qui ne le sont pas. **La majeure partie de ce processus se déroule chez nous, en Suisse.** Une proportion mineure de ces pièces (5%) est envoyée à l'étranger, certaines installations de recyclage n'étant pas disponibles en Suisse et la quantité de matériaux à retraiter étant trop faible. C'est le cas par exemple des modules photovoltaïques. Ces équipements sont recyclés dans les pays limitrophes. **Près de 70% des composants de chaque appareil électrique sont revalorisés.** Le reste est utilisé pour la production d'énergie thermique (chaleur ou électricité) dans les usines d'incinération des ordures ménagères ou les cimenteries. Les matières incombustibles (dites «inertes») sont mises en décharge.

8.

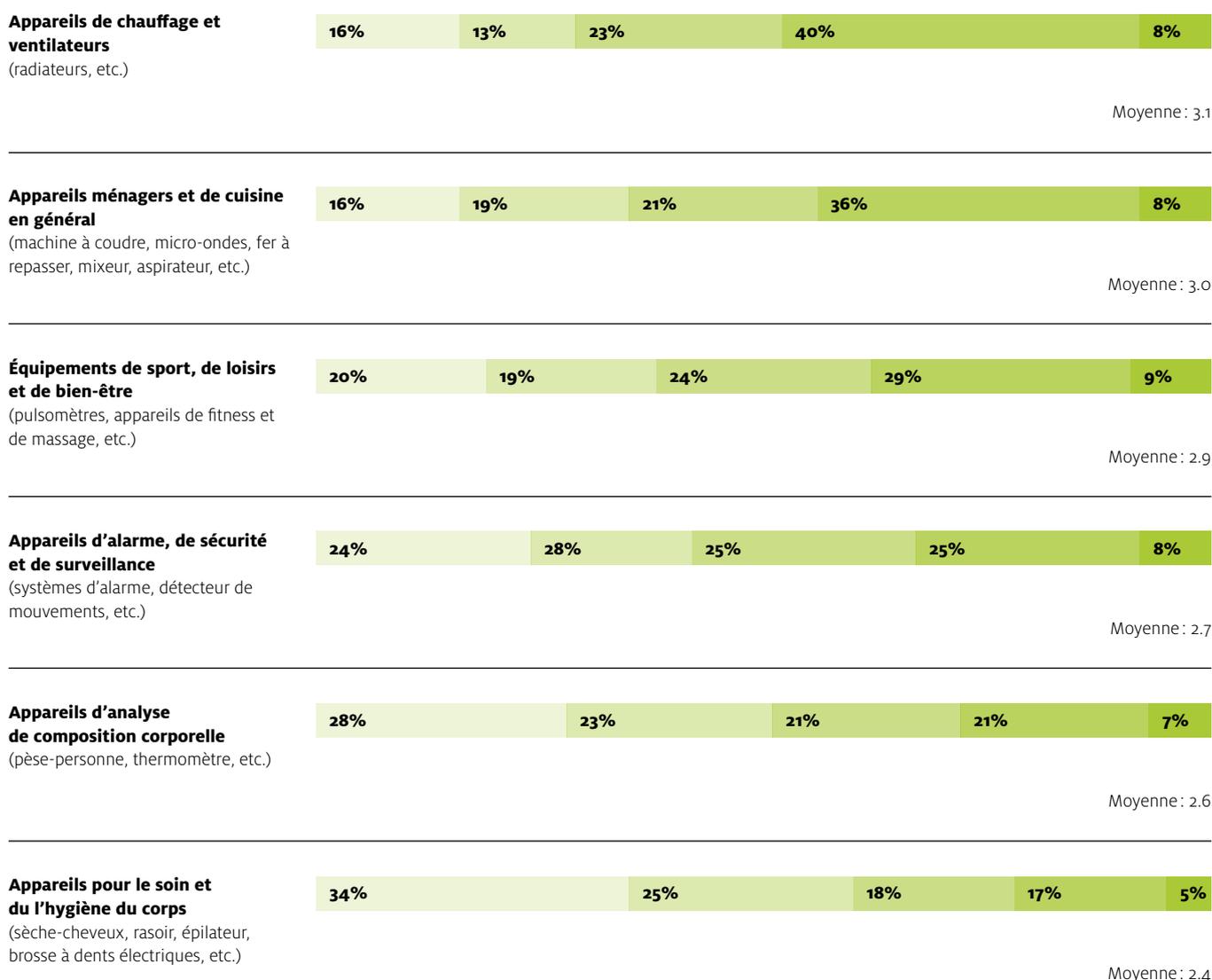
Les magasins de réutilisation sont (encore) trop peu utilisés

Les magasins de réutilisation tels que Revendo ou Thingsy, dans lesquels les appareils électriques usagés ou défectueux sont réparés, remis en état et revendus pour réutilisation, suscitent un intérêt croissant. Néanmoins, les personnes interrogées ont plutôt tendance à y déposer des appareils électriques – gratuitement ou contre rémunération – plutôt que d'y acheter eux-mêmes leurs appareils. Elles manifestent un intérêt encore plus flagrant pour l'achat d'appareils de chauffage et de ventilateurs, ou encore d'appareils ménagers et de cuisine en général, ainsi que pour l'acquisition d'équipements de sport, de loisirs et de bien-être. Leur intérêt pour l'achat d'autres appareils, en particulier les appareils pour le soin et l'hygiène du corps, est plus limité, comme l'illustre le graphique à la page 13.

Les raisons qui peuvent expliquer un tel comportement sont:

- Il est plus facile d'évaluer la qualité des vêtements de seconde main ou des meubles d'occasion que celle des appareils électriques usagés (boîte noire). Des incertitudes subsistent également quant à d'éventuelles prestations de garantie.
- Pour les appareils électriques utilisés à proximité ou directement au contact du corps, l'hygiène joue un rôle majeur, au-delà de la qualité et des prestations de garantie.
- Les prix d'achat d'un grand nombre d'appareils électriques neufs (p. ex. les bouilloires) sont si avantageux qu'il n'est guère intéressant financièrement de les acheter sur le marché de seconde main. Par ailleurs, les appareils neufs sont couverts par une garantie, offrent une technologie dernier cri et affichent souvent une meilleure efficacité énergétique.

Recours aux magasins de réutilisation pour les appareils électroniques



1 - je n'achèterais certainement pas à cet endroit. 2 - je préférerais ne pas acheter à cet endroit. 3 - ne sais pas
 4 - je pense que j'achèterais à cet endroit. 5 - j'achèterais certainement à cet endroit.



Tendances et faits

Le marché de la seconde main joue un rôle majeur dans **l'économie circulaire**. L'allongement de la durée d'utilisation et de vie des produits ou de leurs composants permet de réduire sensiblement les besoins de fabrication de produits neufs. Dans le même temps, **le partage, le troc, la réparation, la transmission et la réutilisation** permettent d'économiser des coûts, de l'énergie et des émissions de CO₂. Même si la tendance à la hausse s'observe également en Suisse et si elle est particulièrement sensible en ce qui concerne les vêtements et les meubles, le marché de la seconde main est encore peu développé dans notre pays: seuls quelque 2% des biens de consommation achetés en Suisse sont de seconde main⁴.

SENS eRecycling

SENS eRecycling est l'experte suisse pour l'élimination durable des appareils électriques et électroniques domestiques usagés, ainsi que des luminaires, des sources lumineuses et des modules photovoltaïques. Avec des exigences de qualité élevées, la Fondation SENS contribue de manière décisive à la définition de normes en matière d'eRecycling. La taxe anticipée de recyclage (TAR) conforme au marché finance les prestations réalisées dans le cadre du système de reprise SENS. SENS eRecycling est membre de Swiss Recycling et du WEEE Forum, le centre de compétence mondial pour les déchets électriques. En 2020, SENS eRecycling a célébré ses 30 ans.

Adresse:

SENS eRecycling, Obstgartenstrasse 28, 8006 Zurich
T: +41 43 255 20 00, info@eRecycling.ch

⁴ www.myclimate.org/fr/sinformer/nouvelles-presse/news/newsdetail/1458-tons-of-co2-saved-during-the-first-swiss-secondhand-day/